



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ENERGY/GE.1/2005/1  
14 février 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte  
du développement durable

Huitième session, 16 et 17 novembre 2005

PRÉVISIONS DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE  
DE COMBUSTIBLES SOLIDES – 2005\*

DATE LIMITE

Veillez remplir les tableaux ci-joints et les faire parvenir au secrétariat pour le 3 juin 2005  
au plus tard.

---

\* Conformément à la décision prise par le Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique (prédécesseur du Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable) à sa première session, en octobre 1998 (ENERGY/GE.1/1998/3, annexe II).



Désignation		Houille		Dont:				Lignite		Coke <sup>1</sup>	
		Réelle	Prévue	Charbon vapeur		Charbon à coke		Réelle	Prévue	Réelle	Prévue
				Réelle	Prévue	Réelle	Prévue				
		2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
221	Répartition par pays	États-Unis d'Amérique									
		Autres pays:									
		Pays non membres de la CEE:									
222		Australie									
223		Chine									
224		Colombie									
225		Indonésie									
226		Afrique du Sud									
227		Venezuela									
		Autres pays:									
3	Total des disponibilités (1 + 2)										
4	Cokerie <sup>2</sup>										
5	Centrales thermiques <sup>3</sup>										
6	Total pour l'industrie <sup>4</sup>										
61	<u>dont</u> : Industrie sidérurgique										
7	Secteur domestique <sup>5</sup>										
8	Autres consommateurs <sup>6</sup>										
9	Total de la demande intérieure (4 + 5 + 6 + 7 + 8)										

Désignation		Houille		Dont:				Lignite		Coke <sup>1</sup>	
				Charbon vapeur		Charbon à coke					
		Réelle	Prévue	Réelle	Prévue	Réelle	Prévue	Réelle	Prévue	Réelle	Prévue
		2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
10	Exportations – Total:										
		Pays de la CEE :									
1011		Autriche									
1012		Bélarus									
1013		Belgique									
1014		Bulgarie									
1015		Canada									
1016		Croatie									
1017		République tchèque									
1018		Danemark									
1019		Estonie									
1020		Finlande									
1021	Répartition par pays	France									
1022		Allemagne									
1023		Grèce									
1024		Hongrie									
1025		Irlande									
1026		Israël									
1027		Italie									
1028		Lettonie									
1029		Lituanie									
1030		Pays-Bas									
1031		Pologne									
1032		Portugal									

Désignation		Houille		Dont:				Lignite		Coke <sup>1</sup>	
		Réelle	Prévue	Charbon vapeur		Charbon à coke		Réelle	Prévue	Réelle	Prévue
				Réelle	Prévue	Réelle	Prévue				
		2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
1033	Répartition par pays	République de Moldova									
1034		Roumanie									
1035		Fédération de Russie									
1036		Slovaquie									
1037		Slovénie									
1038		Espagne									
1039		Suède									
1040		Ex-République yougoslave de Macédoine									
1041		Turquie									
1042		Ukraine									
1043		Royaume-Uni									
1044		États-Unis d'Amérique									
		Autres pays:									
		Pays non membres de la CEE:									
1045		Argentine									
1046		Brésil									
1047		Chili									
1048		Inde									
1049		Iran (République islamique d')									
1050		Japon									
1051	Pakistan										
1052	Philippines										
1053	République de Corée										

Désignation			Houille		Dont:				Lignite		Coke <sup>1</sup>	
			Réelle	Prévue	Charbon vapeur		Charbon à coke		Réelle	Prévue	Réelle	Prévue
					Réelle	Prévue	Réelle	Prévue				
2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	
1054	Répartition par pays	Thaïlande										
1055		Autres pays d'Asie										
1056		Algérie										
1057		Égypte										
		Autres pays										
11	Total de la demande (9 + 10)											
12	Au début de l'année											
13	Additions (+) ou réductions (-)											
14	À la fin de l'année											

<sup>1</sup> Coke produit à partir du charbon dans les fours à coke (rubrique 4), semi-coke compris.

<sup>2</sup> Cokeries des mines, des usines sidérurgiques et autres installations de cokéfaction.

<sup>3</sup> Centrales des mines et autres centrales.

<sup>4</sup> Sauf le charbon servant à l'élaboration du coke qui doit être inclus dans la rubrique 4.

<sup>5</sup> Y compris les petites industries.

<sup>6</sup> Consommation des mines, fournitures aux employés, ateliers d'agglomérés, usines à gaz, chemins de fer.

Notes explicatives:

-----